


# Beaucoup de mineurs parviennent encore à acheter des cigarettes

**TABAC • Dans 63% des cas, les jeunes participant à des achats-tests menés par l'association Addiction Suisse dans le canton de Fribourg ont pu se procurer des cigarettes dans les commerces. Ce taux est de 69,8% dans le canton de Vaud.**

 [Rapport «Interdiction de vente de tabac aux jeunes de moins de 16 ans dans le canton de Fribourg» \(Cipret Fribourg\)](#)

Malgré les lois qui protègent les mineurs des dangers liés au tabagisme dans la majorité des cantons, ils ont toujours facilement accès aux cigarettes. C'est le constat qu'a pu faire l'association Addiction Suisse en menant des achats-tests dans les cantons de Fribourg et Vaud sur mandat des [CIPRET](#) (centres cantonaux d'information pour la prévention du tabagisme) à la fin de l'année 2011. Les chiffres parlent d'eux-mêmes: 63% des achats-tests effectués par des jeunes clients mystères dans le canton de Fribourg se sont soldés par une acceptation de vente. Ce taux est de 69,8% dans le canton de Vaud.

Selon Addiction Suisse, les résultats obtenus par l'étude montrent une lacune dans l'application de la loi par le personnel de vente, alors qu'elle est affichée dans une large majorité des lieux de vente (présence d'affichettes/ autocollants concernant l'interdiction de vente). "Une pièce d'identité n'a été demandée aux jeunes clients mystères qu'une fois sur trois (35.9%) dans le canton de Vaud. Plus troublant encore : presque un tiers (30.3%) des tests avec demande de pièces d'identité se sont quand même soldés par une acceptation de vente (plus d'un quart (26%) à Fribourg)", précise l'association dans un communiqué.

## Fribourg s'améliore, Vaud affiche des résultats mitigés

A Fribourg, l'interdiction de vente aux moins de 16 ans est entrée en vigueur le 1er janvier 2009. Dans les mois suivants, une première série d'achats-tests révélait un taux de 81,4% d'acceptation de vente aux jeunes. Les résultats obtenus fin 2011 montrent donc une nette amélioration, avec 63% d'acceptation de vente. "Si les mesures entreprises dans le canton semblent avoir porté leurs fruits, il est pourtant impossible de se satisfaire de ces chiffres", met en garde l'association de lutte contre le tabac.

Dans le canton de Vaud, la vente de tabac est interdite au moins de 18 ans depuis le 1er janvier 2006. Pionnier suisse en matière législative, le canton a pourtant obtenu des résultats mitigés sur le terrain en matière de réduction de vente de cigarettes aux mineurs, selon Addiction Suisse. En effet, à l'occasion d'une première série d'achats-tests en 2007, le pourcentage d'acceptation de vente de tabac aux jeunes clients mystères était de 85.9%. En 2009, on observe une légère baisse: 82.2%. Fin 2011, la baisse est significative mais reste insuffisante aux yeux de l'association : dans 69.8% des cas, les jeunes ayant participé aux tests auraient pu se procurer des cigarettes.

## Les épiceries indépendantes sont moins regardantes

L'étude révèle que, dans le canton de Vaud, le taux d'acceptation de vente est beaucoup plus élevé lorsque un jeune client mystère est seul dans la file d'attente (80.4% contre 64.2% lorsque d'autres clients sont présents). Pour Addiction Suisse, ce constat tend à confirmer que si la loi est connue, il existe un réel besoin de sensibilisation et de sanctions en cas d'infraction.

Parmi les «mauvais élèves» des deux cantons on trouve les épiceries indépendantes, qui culminent à 85.4% (pour Vaud) et 88,9% (pour Fribourg) d'acceptation de vente aux mineurs, alors que les chaînes de grande distribution tirent en général mieux leur épingle du jeu.

### **Plus de prévention auprès de la jeunesse**

Pour les associations de prévention contre le tabagisme, il ne fait aucun doute qu'il faut éviter la première cigarette. En Suisse, 72% des consommateurs quotidiens ont commencé à fumer régulièrement avant d'avoir 20 ans. Pour Addiction Suisse, les interdictions de vente constituent donc un moyen important de prévention. "Elles ont montré leur efficacité dans d'autres régions du monde et les résultats fribourgeois sont encourageants. Mais elles doivent bien sûr être effectives pour empêcher l'accès au tabac", indique le communiqué.

L'association attend des autorités qu'elles sanctionnent les infractions sans faire l'impasse sur les difficultés rencontrées par le personnel de vente dans la pratique. "Des mesures de formation et de sensibilisation sont nécessaires, mais des conditions de travail permettant de mettre en application les directives sans entrave et avec le soutien de la hiérarchie sont également indispensables", avance l'association.

**CW**

- [Imprimer](#)